

## AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :** Mairie de Dax, Contact : Monsieur le Maire, Rue Saint-Pierre, BP 50344, F - 40107 Dax cedex, Tél : +33 558568014, Email : [marchespublics@dax.fr](mailto:marchespublics@dax.fr), Fax : +33 558744522

**Adresse(s) internet :** <http://www.dax.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://marchespublics.landespublic.org>

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** Ville de Dax, Contact : Service des marchés publics, Rue Saint-Pierre - BP50344, F - 40107 Dax cedex, Tél : +33 558568014, Email : [marchespublics@dax.fr](mailto:marchespublics@dax.fr)

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :** Point(s) de contact susmentionné(s)

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :** Point(s) de contact susmentionné(s)

**I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :** Collectivité territoriale  
Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

### SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

#### II.1) Description

**II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** Fourniture et pose de mobilier d'entrée de ville, d'entrée de quartier, de signalétique piétonnière et mobilier d'information 24h/24

**II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services :** Fournitures

Achat

Lieu principal de livraison : Ville de Dax, 40100 Dax

Code NUTS : FR613

**II.1.3) L'avis implique :** la mise en place d'un accord cadre

**II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :** Accord-cadre avec un seul opérateur

**II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats :** Fourniture et pose de mobilier d'entrée de ville, d'entrée de quartier, de signalétique piétonnière et mobilier d'information 24h/24

**II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) :** 35261000, 34928400, 34928472, 45233290, 45233293

**II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui

**II.1.8) Division en lots :** Non

**II.1.9) Des variantes seront prises en considération :** Oui

#### II.2) Quantité ou étendue du marché

**II.2.1) Quantité ou étendue globale :**

**II.2.2) Options :** Non

#### II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 36 mois (à compter de la date d'attribution du contrat)

### SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

#### III.1) Conditions relatives au contrat

**III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :**

**III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Modalités de financement : budget Ville, exercices 2012 et suivant, article 2152 (section investissement)

Modalités de paiement : article 98 du code des marchés publics (délai global de paiement de 30 jours maximum).

**III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Les candidats peuvent se présenter individuellement ou sous forme de groupement d'opérateurs économiques solidaires ou conjoints. Les candidats sont cependant informés que le marché sera passé avec un candidat individuel ou un groupement d'opérateurs économiques solidaires.

**III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières** : Non

### **III.2) Conditions de participation**

**III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession** :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Imprimé Déclaration du Candidat DC1 (ou tout autre document rédigé sur papier libre reprenant intégralement les éléments figurant dans l'imprimé DC1 comprenant notamment l'ensemble des déclarations mentionnées dans le cadre I)

**III.2.2) Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Imprimé Déclaration du Candidat DC2 (ou tout autre document rédigé sur papier libre reprenant intégralement les éléments figurant dans l'imprimé DC2 et mentionnant les réponses correspondant à la capacité financière : chiffre d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles (toute autre preuve permettant au candidat de justifier de ses capacités financières est admise), capacité financière le cas échéant des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature).

**III.2.3) Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Imprimé Déclaration du Candidat DC2 (ou tout autre document rédigé sur papier libre reprenant intégralement les éléments figurant dans l'imprimé DC2 et mentionnant les réponses correspondant aux capacités techniques et professionnelles : I- Moyens humains du candidat (effectifs moyens annuels) ; II- Moyens techniques du candidat (outillage, matériels, équipements techniques dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature) ; III- Références (présentation d'une liste des principales fournitures fournies au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique). Toute autre preuve permettant au candidat de justifier de ses capacités professionnelles et techniques est admise ; IV- Le cas échéant, certificats de qualifications professionnelles (la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des services par des références à certaines spécifications techniques). Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés).

**III.2.4) Marchés réservés** : Non

## **SECTION IV : PROCEDURE**

**IV.1) Type de procédure**

**IV.1.1) Type de procédure** : Ouverte

**IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer** :

**IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue** :

**IV.2) Critères d'attribution**

**IV.2.1) Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Valeur technique de l'offre : 55

2. Prix : 30

3. Délais d'exécution : 15

**IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée** :

**IV.3) Renseignements d'ordre administratif**

**IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur** : 2012-03

**IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché** : Non

**IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 03 avril 2012 à 12 h 00

Documents payants : oui

Prix : 28.96 EUR

Conditions et mode de paiement : Le dossier de consultation des entreprises est remis ou envoyé après paiement par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du Trésor Public ou en espèce. Un reçu du paiement est ensuite envoyé ou remis au candidat.

**IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation** : 03/04/2012 à 12 h 00

**IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** : Français.

#### **IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

#### **IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :**

Lieu : Mairie de Dax

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

#### **VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :**

**VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :** Non

**VI.3) Autres informations :** Le marché est passé sous la forme d'un marché à bons de commande conclu avec un minimum de 120 000 euro(s) HT pour la durée totale du marché, en application des dispositions de l'article 77 du code des marchés publics.

Nota : la notion de marché à bons de commande au sens du droit national correspond en droit communautaire à une catégorie d'accords-cadres (directives n° 2004-17 et 2004-18 du 31 mars 2004).

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement sur le site Internet

<http://marchespublics.landespublic.org>. Il est également possible de le retirer contre paiement (28,96 euro(s)) sur support papier sur demande écrite auprès de la Ville de Dax par voie postale, par télécopie ou par email ou en le retirant sur place.

Les candidatures et les offres devront être transmises soit sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics, soit à l'adresse indiquée ci-dessus par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir leur confidentialité.

Critères de sélection des candidatures : capacités professionnelles, techniques et financières.

La date prévisionnelle du début des prestations (correspondant à la notification du marché) est fixée au 21 mai 2012.

Le critère de sélection des offres "Valeur technique de l'offre" comprend les sous-critères suivants :

- sous-critère n° 1 (noté sur 10 points) : valeur technique des mâts ;
- sous-critère n° 2 (noté sur 10 points) : valeur technique des structures panneaux ;
- sous-critère n° 3 (noté sur 10 points) : valeur technique du système de fixation des mâts et panneaux ;
- sous-critère n° 4 (noté sur 10 points) : valeur technique de l'impression ;
- sous-critère n° 5 (noté sur 5 points) : valeur technique des bagues d'aspect inox ;
- sous-critère n° 6 (noté sur 5 points) : valeur technique du montage et de la pose des mobiliers ;
- sous-critère n° 7 (noté sur 5 points) : méthodologie et organisation adoptée par le candidat depuis la commande jusqu'à la pose du mobilier.

#### **VI.4) Procédures de recours**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, B.P. 543, 64010 Pau cedex, . Tél : +33 559849414. Fax : +33 559024993

**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de la région Aquitaine, Esplanade Charles de Gaulle, 33077 Bordeaux cedex, . Tél : +33 556906060. Fax : +33 556906067

#### **VI.4.2) Introduction des recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Cette consultation peut notamment faire l'objet d'un référé précontractuel (depuis le début de la procédure jusqu'à la signature du marché, sachant que la Ville de Dax respectera un délai d'au moins 16 jours entre la date de notification du rejet des candidatures ou des offres et la date de conclusion du marché) et d'un référé contractuel (à partir de la signature du marché et jusqu'à un mois après la publication de l'avis d'attribution) dans les conditions définies aux articles L551-1 et suivants du code de justice administrative. Un recours pour excès de pouvoir peut être formé à l'encontre des décisions faisant grief, dans les deux mois de leur publication ou de leur notification.

Pour plus de précisions, il est possible de contacter le service des marchés publics (coordonnées indiquées ci-dessus).

**VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

**VI.5) Date d'envoi du présent avis :** 20 février 2012